



Transports publics genevois TPG  
Madame Stéphanie Fontugne  
Directrice générale  
Route de la Chapelle 1  
Case postale 950  
1212 Grand-Lancy 1

Berne, le 1<sup>er</sup> juin 2007

## Licenciement d'un délégué syndical aux TPG

Madame la Directrice générale,

Nous nous référons à votre courrier du 22 mai 2007 qui a retenu toute notre attention et vous en remercions.

L'ouverture d'une enquête disciplinaire à l'encontre de M. Didier Burkhardt quelques jours après la fin de son mandat de représentant du personnel au Conseil d'administration TPG et les pressions exercées durant l'exercice de son mandat, notamment par M. Jacquet, ancien président du CA, nous incitent à y voir un licenciement en représailles pour activités syndicales.

Nos organisations ont toujours combattu les tentatives des employeurs qui visaient à vider de sa substance la liberté syndicale définie selon les normes fondamentales nationales et internationales. La grande majorité des collègues de l'atelier où travaillait le syndicaliste susmentionné conteste ce licenciement.

En réponse à votre invitation, nous souhaitons vous rencontrer pour discuter et dégager une solution favorable pour les parties. Nous vous proposons la date du 13 juin 2007.

Nous vous remercions de votre attention et dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous présentons, Madame la Directrice générale, nos salutations distinguées.

Pour l'USS  
Le président

Pour le SEV  
Le vice-président

Paul Rechsteiner

Giorgio Tuti

Copie à : M. Christian Fankhauser, secrétaire syndical SEV